

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2011

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)
BUCHAUT Romain - BELOTTI Michel - CHARRASSE Véronique - LE PENVEN Françoise - GOMEZ Jacqueline -
VANPARYS Odette

M. BENLAKHLEF Omar donne pouvoir à Mme VANPARYS Odette
Mme SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à M. RENUCCI Thierry
M. ROUANET Christian donne pouvoir à M. CURINIER Erick

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, demande au Conseil d'observer une minute de silence en solidarité du Peuple Japonais.

Il donne ensuite lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. **Régularisation de limites de propriétés entre le Commune (Domaine Public) et Monsieur BAGARRY Patrick.**

Après avoir pris connaissance du document d'arpentage établi par le géomètre FRITZ, pour la régularisation de limites entre le Commune et la propriété de M. BAGARRY Patrick lors de la création du trottoir, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTÉ** l'échange de parcelles entre la Commune (Section AD n°182) et M. BAGARRY Patrick (Section AD n°180) à part égale de 11 m² à l'euro symbolique.
- **DIT Que** l'acte sera passé auprès de Maître LASSIA, Notaire à Peyrolles et que les frais y relatifs seront supportés par les 2 parties.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le dit acte et tous documents y relatifs.

2. **Demande de rétrocession à la Commune de la concession de cimetière n°67 au nom de M. GAUL Patrice.**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTÉ** la rétrocession de concession de terrain n°67 au Cimetière Communal formulée par M. GAUL Patrice.
- **DIT Que** seuls les 2/3 de la redevance de la concession pourront être remboursés à M. GAUL Patrice soit 101.63 €.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer toutes pièces tant administratives que financières relatives à ce dossier.

3. **Admission en non valeur de titres irrécouvrables.**

Après avoir pris connaissance de l'état des taxes et produits irrécouvrables fourni par M. le Trésorier de Peyrolles en Provence, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** l'allocation en non valeur des titres irrécouvrables dont le montant s'élève à la somme de 86 576.42 €.
- **DIT Que** cette dépense sera inscrite au Budget 2011 en charge exceptionnelle à l'article 673 « titres annulés ».

4. **Bail appartement Communal « Place Castro Sébastien ».**

Après avoir pris connaissance du dossier et du courrier de demande de renouvellement du bail, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de renouveler le bail du logement sis Place Sébastien CASTRO à M. et Mme FIORI à compter du 01 Juin 2011.
- **DIT Que** le bail est consenti pour une période de 6 ans et que le loyer est réévalué.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer ledit bail et toutes pièces y relatives.

5. **Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du FDADL pour la construction des Garages Communaux.**

A l'unanimité des membres Présents et Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** le projet de construction des Garages Communaux.
- **SOLLICITE** l'aide financière la plus large possible du Conseil Général dans le dispositif « Fonds Départemental d'Aide au Développement Local ».

6. **Demande de Fonds de Concours à la CPA.**

Après avoir pris connaissance des projets de travaux, et des aides qui peuvent être sollicitées à la Communauté du Pays d'Aix sous forme de Fonds de Concours, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de solliciter l'aide financière de la CPA pour l'attribution **d'un Fonds de Concours incitatif** concernant les opérations de débroussaillage des abords des équipements publics communaux (en fonctionnement).
- **SOLLICITE** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un **Fonds de Concours globalisé** en investissement pour les acquisitions et les travaux ci-dessous :
 - Acquisition d'une tondeuse autoportée pour le service voirie
 - Prolongation du muret en pierre de protection aux abords de l'Ecole
 - Travaux d'isolation thermique sur Bâtiments Communaux (Combles mairie, Salle des Jeunes, Appartement 36 Grand'Rue RDC (Kiné))

7. **Projet MEGASOL – Demande de mise à disposition des terrains communaux par le CEA.**

Après avoir pris connaissance du courrier de M. le Directeur du Centre d'Etudes de Cadarache qui sollicite l'accord formel de la Commune concernant la mise à disposition des terrains (17Ha), en vue d'instruire le permis d'aménager en cours de constitution et le futur bail entre nos 2 entités. Le Conseil

- **DIT**, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, qu'en l'absence de toute proposition concrète concernant l'établissement d'un bail, il est dans l'impossibilité de prendre un engagement formel de mise à disposition des terrains communaux demandés.
- **DIT** par 10 voix **Pour**, 2 voix **Contre**, 2 **Abstentions**, qu'il n'est pas opposé à ce que le CEA instruisse son permis d'aménager en incluant les 17 Ha de terrains communaux, cette position ne préjugant en rien de sa décision future. Le Conseil Municipal rappelle également qu'aucun travaux ne pourront être engagés sur ses parcelles tant qu'un bail n'aura pas été signé entre les 2 entités.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.